

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 3 mai 2019

TOMBLAINE - 15h05	
Présents	Mmes Marie-Laure GARBELLINI, Delphine GUERELLE MM Thierry KLIPFEL, Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Thierry CARMAUX, Didier EVRARD, Bertrand FRANÇOIS, Adrien GASSER, Michel LEQUEUX, Pierre MANGIN, Edouard MIKOLAJCZYK
	Mmes Gabrielle FARA Christine BELLEVILLE MM Sylvain BROSSE, Marcel TEDESCO Claude BOURZEIX, Jean-Louis DUGRAVOT
Excusés	Mmes Olivia CHARTON, Brigitte DHARRÉVILLE M Claude ROUSSEAU, Jacques BETTENFELD
Absente	Mme Rachel OTT
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	

APPROUVE



Le compte rendu du Conseil d'Administration du 16 mars 2019 à Reims.



Devant les difficultés rencontrées pour étudier et gérer les conventions, en particulier celles concernant les équipes évoluant en championnat régional, la proposition de faire une note d'information à destination des clubs afin d'obtenir des dossiers correctement remplis et diffusés selon le respect des règlements.
Le secrétaire général se chargera d'établir cette note.



La suggestion d'étudier la possibilité d'organiser une réunion du conseil d'administration de la ligue à la Maison du Handball à Créteil, afin de la faire connaître aux membres n'ayant pas encore eu la chance d'y aller.



L'ordre du jour de la 3ème l'assemblée générale ordinaire avec les aménagements suivants :

- Dissociation de la présentation du PPF et des formations ;
- Présentation du budget prévisionnel 2019 sans la présentation des différents tarifs.

La proposition de récompenser Valentin MERTZ pour son travail de réalisation d'une application qui sera utilisée dans le cadre du dispositif *Ambiances saines et sereines*.
Des propositions seront faites Brigitte DHARRÉVILLE.

DECIDE



De fixer comme date limite d'établissement des demandes de subvention « CNDS » des clubs au 5 juin.



De mettre en place un « Comité de pilotage territorial » en charge de la gestion des dossiers CNDS 2019 selon les nouvelles dispositions concernant les études et les attributions des subventions CNDS.

Sont validés comme membre de ce Comité de pilotage :

- Claude BOMPARD, élu référent ;
- Marie-Laure GARBELLINI, présidente de la commission des Services aux clubs ;
- Sylvain BROSSE, CTS coordonnateur ;
- Jean-Marie NOËL ;
- Un président de comité par ancienne ligue, Jean-Louis DUGRAVOT, Patrick CLEMENT et Roland BOHN ou Jean-Louis WILLMANN ;
- Un président de club par ancienne ligue, chacun étant proposé par les présidents de comités ;
- Gabrielle FARA ;
- Emeline WATTEZ.

A ces personnes, les compétences de salariés pourront être adjointes dans le cadre de l'étude des dossiers.



D'accorder une aide sous forme de bon d'achat d'un montant de 500 euros aux clubs accédant aux quarts de finale de la coupe de France territoriale.



De prendre en charge les frais inhérents à la participation des clubs aux *Nationales de handensemble*, déductions faites de l'ensemble des aides et subventions qu'auraient pu obtenir les instances, les clubs et les participants.



Dans le cadre des compétitions régionales et des qualifications jeunes au championnat de France jeune 2020 – 2021 et au-delà :

- De ne pas revenir sur le principe des championnats par anciens bassins ;
- De valider les 2 vœux de la COC qui seront présentés lors de l'assemblée générale ordinaire 2019 de la ligue ;
- De mettre en place un fond de péréquation, calculé en fonction des engagements et avec un maximum de 20 000 euros, pour les championnats régionaux féminins jeunes moins de 15/16 ans et moins de 18 ans.



D'entériner l'établissement d'un fond de 15 000 euros afin de créer un poste.
La nécessité de ce poste est due par l'accroissement des charges de l'ITFE, par le fonctionnement de la CTA ainsi que du Centre Régional Sportif et d'Arbitrage ; ce poste sera pourvu après la recherche de toutes les aides possibles et si possible sous la forme d'un contrat d'apprentissage.



De valider :

- Le principe d'une baisse d'environ 50% de la part ligue de la licence « dirigeant » ;
- De baisser de 3 euros la part ligue des licences (hors dirigeant) des clubs de l'ex ligue de Champagne-Ardenne ;
- De maintenir la part ligue des licences (hors dirigeant) des clubs de l'ex ligue de Lorraine ;
- D'augmenter d'un euro la part ligue des licences (hors dirigeant) des clubs de l'ex ligue d'Alsace ;
- L'attente de la réunion des membres de la commission des Finances (sans présidence) pour avoir les tarifs complets de la saison 2019-2020 (tarifs qui seront ensuite envoyés aux comités).



D'entériner le budget prévisionnel de la ligue à 3 162 000 euros, ce budget comprenant les comptes résultants de la rencontre France – Portugal d'avril 2019 à Strasbourg.



De désigner Michel LEQUEUX comme l'élu référent du dispositif *Ambiances saines et sereines*.



D'homologuer le projet de règlement de la CMCD qui sera présenté lors de l'assemblée générale, sauf en ce qui concerne les domaines touchant à l'arbitrage en raison des désaccords des membres de la CTA.

Les parties modifiées feront l'objet d'une consultation électronique du CA.

Depuis, le projet définitif a été approuvé par les membres du conseil d'administration.



Des dates des prochaines instances régionales :

- Bureau Directeur le vendredi 14 juin 2019 à Tomblaine pour valider les fusions et émettre un avis sur les conventions nationales avant de les transmettre à la commission nationale ;
- Conseil d'Administration le 24 août

PREND CONNAISSANCE



Du retour sur la rencontre France – Portugal à Strasbourg, de son bon déroulement hormis quelques points qui seront remontés à la FFHB (speaker et délégué, tous deux mandatés par la FFHB)

L'organisation conjointe a été une réussite, la salle pleine, une satisfaction de tous et un bilan financier qui sera positif.

Jean-Marie NOËL remercie les partenaires institutionnels et souligne leurs efforts sur le plan financier et en particulier l'Eurométropole de Strasbourg qui a mis gratuitement à disposition le Hall Rhénus ainsi que l'ensemble des fluides s'y rapportant.

Un courrier de remerciements sera envoyé à tous les partenaires.



De l'intérêt des réunions de secteurs (6 déjà effectuées, 4 restent à faire) et de la richesse des échanges avec les clubs.

Sont à reconduire annuellement avec des sujets précis définis en lien avec les besoins et les attentes des clubs.



Du bilan de l'Euro féminin 2018 à Nancy, déficitaire de près de 170 000 euros et du bilan 2018 de la ligue, qui restera positif, en particulier en raison de la nouvelle méthode d'écriture des comptes, les licences étant comptabilisées sur l'année civile et non plus sur la saison sportive.

Du retour sur l'assemblée générale fédérale et des points importants à noter :

- Un déficit d'environ 20 000 € ;
- Des tarifs en hausse, en particulier pour la Maison du Handball ;
- Une modification des droits de formation, maintenant gérées par la FFHB et attribués au 1^{er} club compétitif ; un fond sera créé en partie abondé par une augmentation des mutations ;
- La modification des championnats de France jeunes, ramenés à 72 équipes à partir de 2020-2021 (moins de 18 ans masculins et moins de 17 ans féminines), avec la possibilité d'avoir 5 licences « B » ;
- La mise en place du logiciel « Orion » (comptabilité et gestions des ressources humaines) à compter de janvier 2020 et des formations qui seront faites.

De la campagne ANS (ex CNDS) 2019 et du projet sportif fédéral « Cap 2024 ». Les demandes des clubs, comité et de la ligue devront être établis autour de 5 plans d'action :

- Un plan de développement des « Handballs de demain » ;
- Un plan de service et de digitalisation des clubs ;
- Un plan de formation des dirigeants et des encadrants du handball ;
- Un plan de développement du « vivre ensemble » et de la citoyenneté ;
- Un plan de féminisation.

Le « copil » régional étudiera tous les dossiers, clubs, comités et ligue pour avis de financement avant de les transmettre à la fédération.

De l'organisation de l'assemblée générale de la ligue, le 1^{er} juin 2018 au Centre Sportif de l'Aube et du recensement des besoins de chacun des membres du CA à exprimer dans les plus brefs délais.

Du souhait de Bertrand François de prendre du recul vis-à-vis de la COC en raison, entre autres, de contraintes professionnelles accrues.

De l'activité des commissions :

<p><i>Commission d'Organisation des Compétitions</i></p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Fait part de réunions COC, dont les frais sont intégralement pris en charge par la ligue, et de l'absence de candidature pour remplacer Jean-Louis DUGRAVOT ;▪ Pour la saison en cours, note :<ul style="list-style-type: none">○ Une recrudescence des forfaits en senior masculin, probablement dus au changement de format des championnats où de très nombreuses relégations sont programmées (manque de motivation des joueurs, en particulier en Lorraine) ;○ En Alsace, pas de problème particulier, excepté 6 forfaits en raison de déplacements lointains ;○ Des reports tardifs en Lorraine, générant quelques difficultés de désignations pour la CTA ;○ D'une manière générale, les clubs situés en zone où la densité de clubs est satisfaisante ont des difficultés à comprendre pourquoi ils doivent faire de longs déplacements ;▪ Pour la saison à venir, énonce :<ul style="list-style-type: none">○ La date limite des engagements en « régional jeune » sera au 15 juin 2019 ;○ Les propositions pour les futurs championnats jeunes et qualifications en championnat de France avec un cahier des charges pour pouvoir participer telles quelles seront proposées aux votes lors de l'assemblée générale.
------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><i>Commission Territoriale d'Arbitrage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fait part des difficultés rencontrées pour les désignations, en particulier en fin de saison, certains arbitres ne se rendant plus disponibles quand ils avaient atteint leur quota. Cependant, environ 90% des rencontres ont été couvertes (96% avec les délégations) ; ▪ Organise les 22 et 23 juin une réunion avec les responsables de bassin ; ▪ Signale un bon retour des formations d'arbitre T3, ouvertes à tous ; ▪ Annonce les réunions de tests physiques et écrits pour les arbitres sur 3 sites, les 15 et 29 juin ainsi que le 6 juillet. Les résultats des tests seront pris en compte pour déterminer le niveau d'arbitrage ; ▪ Souligne que parmi les 10 officiels de table neutre (pour la LNH et LFH), 4 sont des féminines ; ▪ Rappelle que 80 animateurs école d'arbitrage sont formés ou en cours de formation et que 524 accompagnateurs EA le sont également.
<p><i>Commission des Services aux Clubs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indique la tenue du séminaire des salariés des clubs en charge du développement les 1^{er} et 2 juillet au lac de la Madine ; ▪ Rappelle les projets <i>Hand pour elles</i>, <i>Handball'toi</i> ainsi que la participation d'équipes du Grand Est pour les <i>Rencontres nationales du handensemble</i> ; ▪ Informe de la mise en place pour 2019 des « fiches actions » au profit de l'ensemble des clubs du territoire ; ▪ Fait part de la déclinaison par la Région Grand Est de la participation de la ligue durant le <i>Mondial Air Ballons 2019</i> ; ▪ Se rendra le 27 mai dans les Ardennes afin de rencontrer le comité et d'étudier les possibilités d'aides au développement.
<p><i>ETR</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclare qu'en ce qui concerne les sélections pour les 3 pôles d'Accession, il n'y a pas eu de difficultés particulières, y compris à Reims où l'on pouvait craindre une faiblesse dans les candidatures ; ▪ Insiste sur la règle générale qui doit être appliquée pour les 3 sites, une entrée dans un site en 3^{ème} et le maintien (sauf exclusion) dans ce même site jusqu'à la fin de la seconde avant d'aller, en cas de sélection, dans le site d'Excellence ; ▪ Propose d'envisager un déplacement du site de Pont à Mousson vers Nancy afin de permettre aux pensionnaires d'être dans la proximité du club de LNH ; ▪ Souligne la nécessité d'avoir un cadre technique spécialisé dans le travail des gardiens pour le site de Reims, ce poste faisant actuellement défaut ; ▪ Fait part du colloque programmé pour la 2^{ème} quinzaine de juin auquel les techniciens des comités participeront avec comme thème principal les formations dans le Grand Est.
<p><i>Commission de Discipline</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signale 141 dossiers ouverts à ce jour, dont 65 sont issus des catégories de moins de 18 à moins de 11 ans (2 dossiers) ; ▪ Fait part de la réunion organisée par la commission nationale de Discipline de la fédération le 25 avril à la Maison du handball et qui a permis d'avoir des échanges riches et constructifs avec l'ensemble des participants (le Jury d'appel, la commission nationale et les commissions régionales) ; ▪ Dans le cadre du dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i>, s'est concerté avec la commission des Services aux clubs afin de programmer leurs interventions ; ▪ Annonce l'ouverture du site consacré au dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i> à compter du week-end qui suit ;



Du projet de règlement CMCD applicables aux clubs dont les équipes premières évoluent en championnat régional.

Ce règlement fait l'objet de plusieurs remarques, essentiellement émanant de la CTA.



Des comptes 2018 de la ligue et du budget prévisionnel 2019 ; les tarifs complets ne sont pas encore prêts, ils seront déterminés par la commission des finances lors de sa réunion du 11 mai et présentés lors de l'AG régionale.



De la nécessité de s'attacher d'une présidente de commission des Réclamations et Litiges.



Du point sur les salariés, des difficultés rencontrées, de la nécessité d'une embauche dans le cadre de l'arbitrage.

Les entretiens annuels avec les salariés se dérouleront durant mai et juin 2019 selon les disponibilités du président et des salariés.



De l'Euro tournoi du 22 au 25 août à Strasbourg.



De l'agenda de la ligue et des nombreuses AG auxquelles la présidence de la ligue est invitée.

20h25

Le Président
Thierry KLIPFEL

Le Secrétaire général
Claude BOMPARD

Copie à : - Membres du CA
- CTS, salariés, site internet
- Comités départementaux, clubs
- FFHB